



CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2025
REGISTRE DES DELIBERATIONS
N° 5

Le lundi vingt-quatre février deux mille vingt-cinq, dix-huit heures quarante-cinq, en application des articles L.2121-7, L.2121-9, L.2121-10 et L.2121-11 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.), le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, publiquement, à la mairie, salle du conseil municipal, 2 rue de l'Europe, sous la présidence de monsieur Joël LE BOLU, maire.

Date de convocation : 12 février 2025

Date d'affichage de la convocation : 12 février 2025

Nombre de conseillers en exercice : 19

Quorum : 10

Présent.e.s :

Mesdames et messieurs Joël LE BOLU, Régis LEMESLÉ, Philippe MAUBOUSSIN, Martine BRETON, Martine LAUNAY, Thierry FOURNIER, Marie-Christine du GRAND PLACITRE, Alain BOURBLANC, Eric NOURY, Marika VAN HAAFTEN, Franck GIRARD, Carole DAINNE, Jean-Philippe ROMAIN, Vanessa POTELOIN, Laure CZINOBER, Sophie KRYGIER.

Absent.e.s, excusé.e.s, représenté.e.s :

Madame Valérie DUMONT a donné procuration à madame Martine BRETON ;

Madame Dominique GARNIER a donné procuration à monsieur Eric NOURY ;

Monsieur Jean-Pierre PRIGENT est excusé.

Secrétaire de séance : Monsieur Eric NOURY

Présents : 16 / Votants : 18 / Abstention : 0 / Pour : 18 / Contre : 0

Date de publication du procès-verbal : 26 février 2025

Objet : Aménagement paysager autour de la mairie : programme et coût des travaux

Rapporteur : monsieur MAUBOUSSIN

Suivant une délibération en date du 5 décembre 2023, le conseil municipal s'est porté acquéreur de la parcelle située 1, rue de Coup de Pied, cadastrée section AC n° 216, d'une superficie de 1 377 m², sur laquelle est édifié un pavillon agrémenté d'un jardin, appartenant aux Consorts Foucault.

Ladite délibération mentionnait qu'« *après acquisition, la maison pourrait être déconstruite puis un espace végétalisé urbain aménagé ce qui mettrait en valeur la mairie et offrirait une jolie perspective venant du Mans par la rue Véron de Forbonnais.* »

La signature de l'acte est intervenue le 21 mars 2023 au prix de 230 000,00 €.

Des études architecturales ont été engagées et sont présentées ci-après, étant précisé que la borne de la « voie de la 2^{ème} Division Blindée » figurant à proximité de la pergola sera implantée en limite de la propriété AC 216 sur la rue de Coup de Pied.

L'ensemble offre un caractère harmonieux et apaisant.

L'estimation des travaux s'élève à 315 151,75 € H.T.

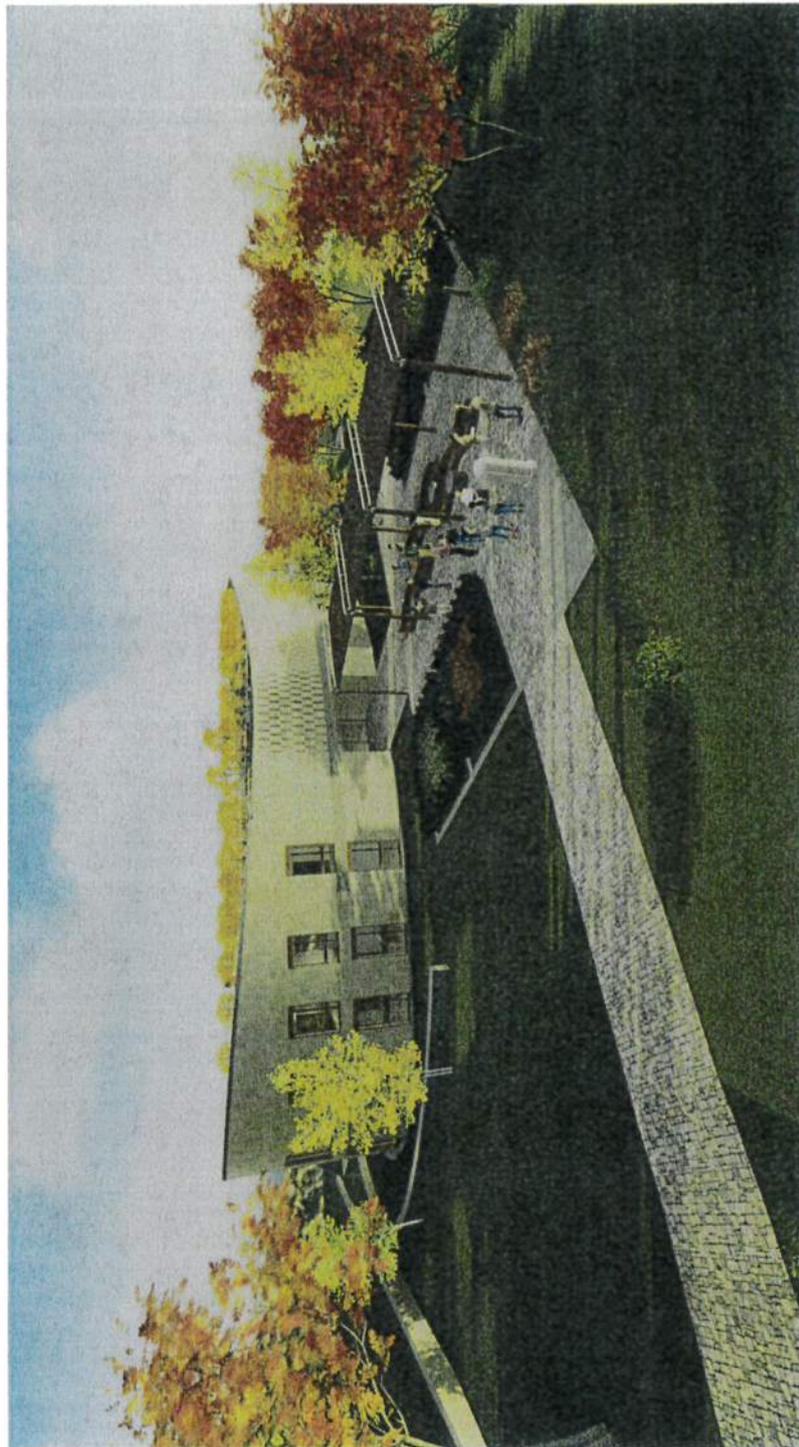
Le coût prévisionnel de l'opération d'aménagement (hors l'acquisition des consorts Foucault) est de 363 874,75 € H.T. décomposé comme suit :

- relevé topographique	: 750,00 € H.T.
- diagnostics amiante et plomb avant travaux de déconstruction	: 2 973,00 € H.T.
- honoraires de maîtrise d'œuvre, coordonnateur de sécurité et de protection de la santé, détection des réseaux : estimation	: 45 000,00 € H.T.
- marchés de travaux : estimation	: 315 151,75 € H.T.

Le plan de financement projeté est le suivant :

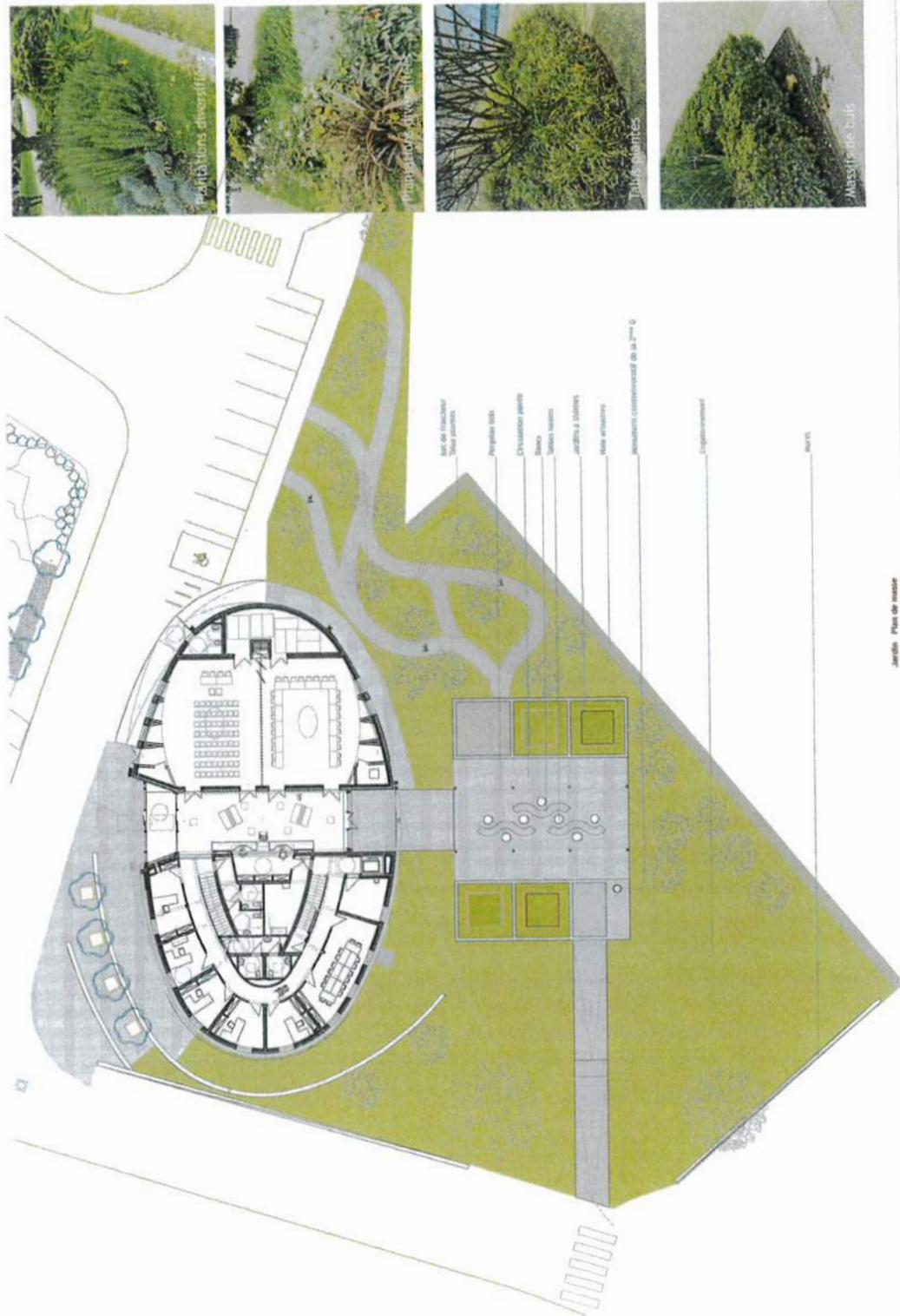
- Etat (dotation de soutien à l'investissement local)	: 30 %
- Conseil régional des Pays de la Loire (contrat de développement métropolitain 2024-2026)	: 20 %
- Le Mans Métropole (fonds de concours « attractivité – espaces végétalisés urbains »)	: 20 %
- Commune de la Chapelle Saint Aubin	: 30 %

Nota : l'acquisition de la propriété des consorts Foucault au prix de 230 000,00 € serait également susceptible d'être subventionnée dans les mêmes proportions.



Jardin : Aménagement du jardin de la mairie
Bertrand Penvenon, architecte,
101 rue de la Chapelle-Saint-Aubin
44100 Nantes
02 51 42 20 20
www.bertrandpenvenon.fr

La Chapelle-Saint-Aubin Aménagement d'espace vert / courtois
101
2025
France / L.L.C. / 0000



Jardin - Plan de masse
Landscape architecture, architecture.
 100 rue de Franceville - 72650 LA CHAPELLE SAINT-AUBIN
 Tél : 02 43 47 62 70
 www.lachapellesaintaubin.fr



Jardin - Inscription - Non soumis à autorisation de l'Europe

Bertrand pennequin, architecte.
10 rue de l'Europe - 72650 LA CHAPELLE SAINT-AUBIN
Tél : 02 43 47 62 70
www.bertrandpennequin.fr

S.A. Chapelain-Saint-Aubin - Association d'architectes
10 rue de l'Europe - 72650 LA CHAPELLE SAINT-AUBIN
Tél : 02 43 47 62 70
www.chapelain-saint-aubin.fr



Jardin - Insertion - Vue depuis le jardin sous pergola

bertand penvenin, architecte
195, rue de la Chapelle - 72600 LA CHAPELLE SAINT-AUBIN
Tél : 02 43 47 62 70
www.bertandpenvenin.fr

La Chapelle-Saint-Aubin - Département de la Mayenne - France
Population : 1 000 habitants
Superficie : 11,6 km²



Jardin - Insertion - Via depuis le Jardin de Trachou
La Chapelle-Saint-Aubin
02 43 47 62 70
www.lachapelle-saint-aubin.fr
02 43 47 62 70
02 43 47 62 70
02 43 47 62 70

Aménagement du jardin de la mairie de La Chapelle Saint Aubin (72)		
ESTIMATION - APD		Janv.-25
DESIGNATION	TOTAL HT	
TRAVAUX PREPARATOIRES		
Installation de chantier - DICT - DOE		16 000,00 €
	Total Travaux préparatoires	16 000,00 €
TRAVAUX DE DEMOLITIONS - CURAGE		
Travaux de désamiantage		8 500,00 €
Curage de la maison		6 400,00 €
Démolition de la maison		8 000,00 €
Démolition des revêtements de circulation au bord de la maison (enrobé, pavés, etc)		2 800,00 €
Démolition de murs de clôture + dépose des clôtures (y compris portail et portillon)		1 000,00 €
Arrachage et déssouchage des plantations		4 700,00 €
	Total Travaux de démolitions + curage	31 400,00 €
RESEAUX		
Terrassement réseaux		1 800,00 €
Fourreaux d'électricité		2 700,00 €
Tampons - Boîtes de branchement		500,00 €
	Total Réseaux	5 000,00 €
CIRCULATIONS PIETONNES		
Reprofilage		1 344,00 €
Géotextile		896,00 €
Grave 0/31,5 + sable		7 168,00 €
Pavés béton de 22 x 16 x 8 cm		52 864,00 €
Fourniture et réalisation d'un dallage en béton sablé		2 372,28 €
	Total Circulations piétonnes	64 644,28 €
MOBILIERS - ECLAIRAGES		
Bancs		25 000,00 €
Tables basses		10 150,00 €
Pergolas en bois		47 500,00 €
Pose du monument commémoratif sur dallage en béton sablé		1 650,00 €
Fourniture et pose de projecteur de sol		10 320,00 €
	Total Mobiliers	94 620,00 €
JARDINS		
Terrassement		3 600,00 €
Fourniture et réalisation de bordure en pierre naturelle		10 000,00 €
Réalisation de jardins à thèmes		16 000,00 €
	Total Jardins	29 600,00 €
ESPACES VERTS		
Remise en état		5 000,00 €
Fourniture et mise en œuvre de plantations de type arbres de hautes tiges (érables, chênes, châtaigniers)		5 376,00 €
Engazonnement		1 924,34 €
Réalisation d'ilot de fraîcheur/talus plantés		33 545,50 €
Fourniture et plantation de haies arbustive		6 054,30 €
	Total Espaces verts	51 900,14 €
	DIVERS	21 987,33 €
	TOTAL HT	315 151,75 €

Jardin Estimation

bertrand penneron, architects. 199 bd. de la République - 33000 TOULOUSE tél. 05 47 30 09 25 www.bpanneron.fr		La Chapelle Saint-Aubin Place de la Mairie France - 49 latitude : 47.34	Aménagement paysager de la mairie Date : janvier 2025 Ind : Site :
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------

Il est proposé au conseil municipal :

- d'une part, d'approuver l'avant-projet définitif relatif à l'aménagement paysager autour de la mairie ;
- d'autre part, d'autoriser monsieur le maire ou son représentant dûment habilité à entreprendre toutes démarches pour la poursuite de la réalisation de ce programme.

Décision

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal adopte la proposition ci-dessus exposée relative au programme et au coût des travaux de l'aménagement paysager autour de la mairie.

**Monsieur Mauboussin prie monsieur le maire et le conseil municipal de bien vouloir l'excuser
puis quitte la séance.**

Pour copie conforme,
Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Le maire,

Joël LE BOLU



Le secrétaire de séance,

Eric NOURY

A handwritten signature in blue ink is located to the right of the name 'Eric NOURY'.

« Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération est susceptible de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de deux mois à compter de sa publication, de sa réception en préfecture, de sa notification. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir, soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. »